

**ARRÊTÉ N°SU 2024/07 PORTANT COMPOSITION
DE LA COMMISSION DES HABILITATIONS A DIRIGER DES RECHERCHES DE L'UFR D'INGÉNIERIE**

La Présidente de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches ;
- Vu le décret n°2017-596 du 21 avril 2017 portant création de l'université Sorbonne Université ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;

ARRETE

Article 1 :

La commission des habilitations à diriger des recherches (HDR) de l'UFR d'Ingénierie est composée comme ci-dessous :

Prénom NOM	Section CNU	Laboratoire	Spécialité
Quentin Grimal	60	LIB	Imagerie biomédicale.
Brahim Tamadazte	61	ISIR	Robotique
Pascal Morin	61	ISIR	Robotique
Antoine Genitrini	27	LIP6	Informatique
Matthieu Cord	27	LIP6	Informatique
Franck Petit	27	LIP6	Informatique
Bruno Escoffier	27	LIP6	Informatique
Corrado Maurini	60	IJLRA	Mécanique
Philippe Druault	60	IJLRA	Mécanique
Massimiliano Casaletti	63	GeePs	Électromagnétique
Marie-Minerve Louërat	63(7)	LIP6	Électronique



**SORBONNE
UNIVERSITÉ**

Article 2 :

Monsieur Franck PETIT est désigné président de la commission des HDR de l'UFR d'Ingénierie.

Article 3 :

La directrice générale des services de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 02 janvier 2024

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

